

Réf.	2020	2399
------	------	------

Date de Convocation	Date d'affichage	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
25.05.2020	02.06.2020	19	19	19

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai, à 19h30, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle des Marronniers, 2 rue de l'ancienne ferme école à Fontenay- lès- Briis, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes ARTUS, DELANGUE, DUPONT, DUVAL, HENNOCQ, JALABERT, JOAO, MAINGONNAT, MARCADÉ et NORDBERG

MM. BRUNEL, CIPRES, DEGIVRY, FRAPIER, GOBLET, JACQUET, LAVAUD, RABY et SCHMIDT

Mme Eléanore HENNOCQ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Monsieur le Maire expose que le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé :

- Du Maire
- De membres élus par et parmi le conseil municipal
- De membres nommés par le Maire parmi les personnes extérieures au conseil municipal et participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Le collège des membres élus et celui des membres nommés doivent être égaux en nombre dans la limite maximum de 8 membres et minimum de 4 membres par collège.

VU l'article L .126-6 du Code de l'action Sociale,

VU la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19,

VU l'ordonnance n°2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des conseillers municipaux et communautaires élus dans les communes dont le conseil municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipales et communautaires organisé le 15 mars 2020,

Considérant que le nombre de Conseillers municipaux a été fixé à 4 délégués et 2 suppléants au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenay-lès-Briis, hormis Monsieur Thierry DEGIVRY, Président de droit.

VU les candidatures présentées par Thierry DEGIVRY pour siéger au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fontenay-lès-Briis,

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200528-2399-20-DE
Date de télétransmission : 03/06/2020
Date de réception préfecture : 03/06/2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de procéder à l'installation des quatre membres suivants,

Les membres suivants sont élus :

Monsieur Thierry DEGIVRY (Président)

1. Catherine DUPONT
 2. Emmanuelle DUVAL
 3. Francis FRAPIER
 4. Thierry LAVAUD
- Géraldine MARCADÉ, suppléante
 - Stéphane RABY, suppléant



Le Maire,


Thierry DEGIVRY.

Accusé de réception en préfecture
091-219102431-20200528-2399-20-DE
Date de télétransmission : 03/06/2020
Date de réception préfecture : 03/06/2020